



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Dévoilement du concept d'aménagement de l'Innoparc et lancement de la première phase de développement

L'INNOPARC DE LÉVIS : UNE RÉFÉRENCE DANS LE MONDE DU SAVOIR EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lévis le 3 décembre 2009 – C'est avec enthousiasme que la mairesse de Lévis, madame Danielle Roy Marinelli, a procédé ce matin, en présence de nombreux intervenants socio-économiques, au dévoilement officiel du concept d'aménagement du premier parc technologique et scientifique d'envergure à voir le jour à Lévis et dans la région Chaudière-Appalaches, l'**Innoparc** de Lévis.

À l'origine de cette initiative stratégique, la Ville de Lévis, qui est également le promoteur de cet ambitieux projet, souhaite, par la réalisation de celui-ci, favoriser l'essor de l'économie du haut-savoir sur son territoire. À cette fin, rappelons que la Ville a conclu en 2007 une entente de partenariat avec la Corporation du Parc technologique du Québec métropolitain (PTQM), pour bénéficier de son expertise dans la conception et le développement de l'Innoparc. En 2007 toujours, la Ville a également confié un mandat de promotion et de prospection des investissements hors-Québec à Pôle Québec/Chaudière-Appalaches, dans la perspective de pouvoir attirer dans l'Innoparc des entreprises et organismes étrangers intéressés à s'implanter à Lévis.

S'inscrivant résolument dans une optique de développement durable, l'Innoparc de Lévis est déjà considéré comme un projet d'avant-garde en cette matière à l'échelle du Québec. Visant le « carbone neutre » et intégrant des initiatives originales et novatrices à plusieurs égards, l'Innoparc s'affiche déjà comme une référence et l'un des meilleurs endroits verts au Québec.

Avec un concept d'aménagement qui combine des standards de qualité élevés et une prédisposition à la construction de bâtiments éco-énergétiques, l'Innoparc offrira à ses occupants un environnement propice à la créativité et à l'innovation. *« L'Innoparc, tel que nous l'avons conçu, sera non seulement une référence en matière de développement*

durable au Québec, mais il sera aussi, grâce au réseau de collaborateurs stratégiques que la Ville de Lévis s'est donné, le nouveau standard supérieur en matière de sites d'accueil d'entreprises liées au haut-savoir, avec un rayonnement qui débordera largement les limites de Lévis et du Québec tout entier » a affirmé la mairesse de Lévis, Danielle Roy Marinelli.

Doté d'une visibilité exceptionnelle en bordure de l'autoroute 20 et à proximité du Boisé Les Écart, qui couvre une superficie de près de 7 millions de pieds carrés, l'Innoparc offre une superficie développable de 2 millions de pieds carrés dans sa première phase.

Un concept d'aménagement inspiré des dernières tendances

Les propositions de lotissement et le positionnement physique des bâtiments ont été pensés pour maximiser l'apport de la luminosité naturelle. Le concept d'aménagement propose également des stationnements en nombre réduits et surbaissés, avec faible impact visuel, de même que des lampadaires à haute efficacité énergétique de type LED et l'enfouissement de tous les services d'utilité publique. Les eaux pluviales seront, quant à elles, recueillies et réutilisées pour alimenter les aménagements naturels prévus sur le site.

La localisation stratégique de l'Innoparc favorise une approche de type « *work – live and play* » qui offre un environnement de travail de qualité en plus de l'accessibilité à des services de commodités ainsi qu'à des quartiers résidentiels à proximité. L'accès direct au Boisé Les Écart ainsi que l'aménagement de sentiers cyclo-piétonniers au cœur de l'Innoparc viendront rencontrer les exigences des générations émergentes quant à leur qualité de vie professionnelle.

Une clientèle technologique exclusive

Avec sa politique d'admissibilité spécifique, l'Innoparc prévoit accueillir quatre catégories de clientèle : les établissements de recherche et de développement, les entreprises de produits et services de haute technologie, les firmes de soutien technique et certains services de proximité destinés aux résidants. Les secteurs clés qui seront priorisés en fonction des forces de recherche de la région sont l'agrobiotechnologie, les nutraceutiques et les aliments fonctionnels, la robotique, la logistique des transports, l'efficacité énergétique et celles liées aux joueurs dominants et émergents du savoir dans la région Chaudière-Appalaches.

« Dans le cadre de notre partenariat avec la Ville de Lévis, nous sommes fiers d'avoir mis à contribution notre connaissance des réalités d'affaires des entreprises technologiques et des besoins de leurs équipes dans l'élaboration du concept d'aménagement et à la politique d'admissibilité qui sera applicable dans l'Innoparc. À partir de maintenant, notre apport consistera à offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises désireuses de s'établir à l'Innoparc et ce, en équipe avec tous les acteurs concernés » a ajouté la directrice-générale par intérim du Parc technologique du Québec métropolitain, Natalie Quirion.

Les étapes clés de mise en place de l’Innoparc

Avec le dépôt d’une demande de subvention portant sur des travaux d’infrastructures évalués à 6,4 millions de dollars pour la première phase de développement de l’Innoparc, la Ville de Lévis prévoit débiter les travaux d’aménagement de l’Innoparc dès l’été 2010, avec pour objectif de procéder à l’inauguration officielle de la première phase au cours de l’automne de la même année. En ce qui a trait au premier bâtiment multilocatif projeté dans l’Innoparc, dont le promoteur est la firme Roche, les travaux devraient être lancés en 2010 également. Un bâtiment éco-énergétique aux choix architecturaux recherchés et novateurs pourra ainsi offrir à des entreprises d’ici et d’ailleurs quelque 50 000 pieds d’espaces locatifs. Déjà, une nouvelle chaire de recherche industrielle en efficacité énergétique de l’École de technologie supérieure (ETS) de Montréal a signifié son intérêt à s’y établir en collaboration avec divers partenaires du milieu.

- 30 -

Sources :

Lyse Routhier, conseiller cadre
Direction des communications
Ville de Lévis
418 835-8288

Caroline Girard, directrice
Communications-stratégiques
Parc technologique du Québec métropolitain
418 650-2210

Pour information :

Philippe Meurant, directeur
Direction du développement
Ville de Lévis
418 839-2002

Richard St-Pierre, directeur
Développement immobilier et prospection
Parc technologique du Québec métropolitain
418 650-2210